

RiMe

**Rivista dell'Istituto
di Storia dell'Europa Mediterranea**

ISBN 9788897317883

ISSN 2035-794X

numero 14/III n.s., giugno 2024

**Une cordiale mésentente: les milieux d'affaires français
et la monarchie espagnole pendant
la guerre de Sept Ans**

**A cordial disagreement: French business environments
and the Spanish monarchy during the
Seven Years' War**

Sylvain Lloret

DOI: <https://doi.org/10.7410/1728>

**Istituto di Storia dell'Europa Mediterranea
Consiglio Nazionale delle Ricerche
<http://rime.cnr.it>**

Direttore responsabile | Editor-in-Chief

Luciano GALLINARI

Segreteria di redazione | Editorial Office Secretary

Idamaria FUSCO - Sebastiana NOCCO

Comitato scientifico | Editorial Advisory Board

Luis ADÃO DA FONSECA, Filomena BARROS, Sergio BELARDINELLI, Nora BEREND, Michele BRONDINO, Paolo CALCAGNO, Lucio CARACCILO, Dino COFRANCESCO, Daniela COLI, Miguel Ángel DE BUNES IBARRA, Antonio DONNO, Antonella EMINA, Vittoria FIORELLI, Blanca GARÌ, Isabella IANNUZZI, David IGUAL LUIS, Jose Javier RUIZ IBÁÑEZ, Giorgio ISRAEL, Juan Francisco JIMÉNEZ ALCÁZAR, Ada LONNI, Massimo MIGLIO, Anna Paola MOSSETTO, Michela NACCI, Germán NAVARRO ESPINACH, Francesco PANARELLI, Emilia PERASSI, Cosmin POPA-GORJANU, Adeline RUCQUOI, Flocel SABATÉ i CURULL, Eleni SAKELLARIU, Gianni VATTIMO, Cristina VERA DE FLACHS, Przemysław WISZEWSKI.

Comitato di redazione | Editorial Board

Anna BADINO, Grazia BIORCI, Maria Eugenia CADEDDU, Angelo CATTANEO, Isabella CECCHINI, Monica CINI, Alessandra CIOPPI, Riccardo CONDRÒ, Francesco D'ANGELO, Alberto GUASCO, Domenica LABANCA, Maurizio LUPO, Geltrude MACRÌ, Alberto MARTINENGO, Maria Grazia Rosaria MELE, Maria Giuseppina MELONI, Rosalba MENGONI, Michele M. RABÀ, Riccardo REGIS, Giampaolo SALICE, Giovanni SERRELI, Giovanni SINI, Luisa SPAGNOLI, Patrizia SPINATO BRUSCHI, Giulio VACCARO, Massimo VIGLIONE, Isabella Maria ZOPPI.

Responsabile del sito | Website Manager

Claudia FIRINO

© **Copyright: Author(s).**

Gli autori che pubblicano con *RiMe* conservano i diritti d'autore e concedono alla rivista il diritto di prima pubblicazione con i lavori contemporaneamente autorizzati ai sensi della

Authors who publish with *RiMe* retain copyright and grant the Journal right of first publication with the works simultaneously licensed under the terms of the

**“Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0
International License”**



Il presente volume è stato pubblicato online il 30 giugno 2024 in:

This volume has been published online on 30 June 2024 at:

<http://rime.cnr.it>

CNR - Istituto di Storia dell'Europa Mediterranea
Via Giovanni Battista Tuveri, 130-132 — 09129 Cagliari (Italy).
Telefono | Telephone: +39 070403635 / 070403670.
Sito web | Website: www.isem.cnr.it

Special Issue

**¿Amigos o enemigos? España y Francia: intereses
dinásticos e intereses nacionales (siglo XVIII)
- Política, diplomacia y consulados**

**Friends or enemies? Spain and France: dynastic
interests and national interests (18th century)
- Politics, Diplomacy and Consulates**

A cargo de / Edited by

Joaquim Albareda Salvadó - Maria Betlem Castellà Pujols -
Sergio Solbes Ferri - Rafael Torres Sánchez

RiMe 14/III n.s. (June 2024)

Special Issue

¿Amigos o enemigos? España y Francia: intereses dinásticos e
intereses nacionales (siglo XVIII) - Política, diplomacia y
consulados

Friends or enemies? Spain and France: dynastic interests and national
interests (18th century) - Politics, Diplomacy and Consulates

A cargo de / Edited by

Joaquim Albareda Salvadó - Maria Betlem Castellà Pujols
Sergio Solbes Ferri - Rafael Torres Sánchez

Table of Contents / Indice

I. Política, guerra y propaganda

Joaquim Albareda Salvadó, Maria Betlem Castellà Pujols,
Sergio Solbes Ferri, Rafael Torres Sánchez
Introducción / *Introduction*

7-15

- María Luz González Mezquita 17-39
Intereses estratégicos y afinidades necesarias. La unión de las coronas como aspiración durante la guerra de Sucesión española / *Strategic interests and necessary affinities. The union of the crowns as an aspiration during the War of Spanish Succession*
- José Antonio López Anguita 41-64
La princesa de los Ursinos: conflicto de lealtades, ambiciones personales y agencia política durante la Unión de Coronas (1701-1709) / *The princess of the Ursinos: conflict of loyalties, personal ambitions and political agency during the Union of Crowns (1701-1709)*
- Christopher Storrs 65-90
England and the Bourbon Challenge 1701-1733
- Gerard Pamplona Molina 91-115
Pedagogía del castigo en el Reino de Valencia. Actuaciones punitivas de las dos coronas en un contexto de revuelta incipiente / *Pedagogy of punishment in the Kingdom of Valencia. Punitive actions of the two crowns in a context of incipient revolt*
- Joaquim Albareda 117-136
El duque de Medinaceli y el partido español (1709-1710) / *The Duke of Medinaceli and the Spanish party (1709-1710)*
- Agustí Alcoberro Pericay 137-157
Sobre la guerra justa. Una interpretació catalana de la Guerra de Successió d'Espanya mitjançant *De Jure Belli ac Pacis* d'Hugo Grotius / *About the just war. A Catalan interpretation of the War of the Spanish Succession through De Jure Belli ac Pacis by Hugo Grotius*
- Manuel Alejandro Castellano García 159-185
"Desafrancesar al rey". Estrategias propagandistas de legitimación de Felipe V / *"Defrenchify the King". Propagandist strategies for legitimation of Philip V*

II. Diplomacia, embajadores y consulados

- Javier Gómez Mesas
De francofobia a francofilia: la trayectoria militar, política y diplomática de Manuel de Sentmenat (1651-1703) / *From francophobia to francophilia: The military, political and diplomatic career of Manuel de Sentmenat (1651-1703)* 187-212
- Aitor Díaz Paredes
La battaglia decisiva come evento diplomatico: Almansa (1707) e Brihuega-Villaviciosa (1710) nella strategia diplomatica francese / *The decisive battle as a diplomatic event: Almansa (1707) and Brihuega-Villaviciosa (1710) in French diplomatic strategy* 213-228
- Sylvain Arramon
La collaboration diplomatique franco-espagnole en Italie durant la guerre de Succession d'Espagne face aux fissures de l'Union des couronnes. Le cas des agents à Gênes en 1709-1710 / *Franco-Spanish diplomatic collaboration in Italy during the War of Spanish Succession in the face of cracks in the Union of Crowns. The case of agents in Genoa in 1709-1710* 229-248
- Maria Betlem Castellà i Pujols
Combatir o apechugar: la jurisdicción consular, la nación francesa y el consulado francés en Barcelona en el fuego cruzado de las relaciones franco-españolas (1715-1719) / *To fight or to bear resignedly: Consular jurisdiction, the French nation and the French consulate in Barcelona in the crossfire of Franco-Spanish relations (1715-1719)* 249-281
- Lucien Bély
Perquisition chez un ambassadeur. Les papiers du prince de Cellamare (1718) / *Search at an ambassador's house. The papers of the Prince of Cellamare (1718)* 283-300

- Guillaume Hanotin 301-315
Les confessions d'Alberoni au duc d'Orléans: stratégie d'un acteur de la crise des relations franco-espagnoles (1719-1720) / *Alberoni's confessions to the Duke of Orléans: The strategy of an actor in the crisis of Franco-Spanish relations (1719-1720)*
- Núria Sallés Vilaseca 317-336
El frente turco y la crisis del Primer Pacto de Familia: la política exterior española ante el pretendiente transilvano José Rákóczi / *The Turkish front and the crisis of the First Family Pact: Spanish foreign policy regarding the Transylvanian prince-pretender Jozséf Rákóczi*
- Olivier Guiral 337-361
Ruptures politiques, ruptures de réseaux? Une analyse des diplomates espagnols au début du règne de Ferdinand VI (1746-1754) / *Political ruptures, ruptures of networks? An analysis of Spanish diplomats at the beginning of the reign of Ferdinand VI (1746-1754)*
- Sylvain Lloret 363-380
Une cordiale mésentente: les milieux d'affaires français et la monarchie espagnole pendant la guerre de Sept Ans / *A cordial disagreement: French business environments and the Spanish monarchy during the Seven Years' War*

Une cordiale mésentente: les milieux d'affaires français et la monarchie espagnole pendant la guerre de Sept Ans

A cordial disagreement: French business environments and the Spanish monarchy during the Seven Years' War

Sylvain Lloret

(Sorbonne Université)

<https://orcid.org/0000-0001-6124-7371>

Date of receipt: 10/03/2024

Date of acceptance: 07/01/2025

Résumé

Le négoce constituait la colonne vertébrale de l'alliance dynastique entre la France et l'Espagne au XVIII^e siècle. Cette alliance, réactivée au moment de la guerre de Sept Ans et de la négociation du Troisième Pacte de Famille, fut néanmoins mise à l'épreuve au cours du conflit. Cet article analyse les ambiguïtés, sur le terrain négociant, de la relation de famille entre les deux monarchies, ainsi que les réalités d'un délicat équilibre entre les intérêts dynastiques bourbonniens et les intérêts des milieux d'affaires français.

Mots clé

marchand; consul; guerre de Sept Ans; commerce; relations internationales.

Abstract

Trade was the backbone of the dynastic alliance between France and Spain in the 18th century. This alliance, reactivated during the Seven Years' War and the negotiation of the Third Family Compact, was nonetheless put to the test during the conflict. This article analyzes the economic ambiguities of the family relationship between the two monarchies, as well as the realities of a delicate balance between Bourbon dynastic interests and the interests of French business circles.

Keywords

merchant; consul; Seven Years' War; trade; international relations.

1. Introduction. - 2. Réactiver l'alliance commerciale franco-espagnole. - 3. Entre princes et marchands: art du compromis et querelles d'interprétation. - 4. Bibliographie. - 5. Curriculum vitae.

1. Introduction

En juin 1757, l'agent général de la Marine et du Commerce de France à Madrid, Jean-Baptiste Partyet, exprimait son pessimisme au consul de France à La Corogne, Joseph Noé David, au sujet de l'admission dans les ports d'Espagne des prises faites

par les corsaires français¹. En effet, la monarchie Catholique était alors une puissance neutre et souhaitait se tenir à l'écart du conflit. Jean-Baptiste Partyet précisait que l'ambassadeur du roi de France envisageait de présenter une requête au sujet des difficultés éprouvées par les acheteurs des prises françaises dans les ports espagnols². Ces difficultés témoignent de la délicate situation des marchands français établis en Espagne au moment de la Guerre de Sept Ans. Pour ces derniers, les enjeux commerciaux du conflit revêtaient une dimension stratégique en raison de l'importance des intérêts économiques français dans le monde hispanique au XVIII^e siècle.

Le commerce, caisse de résonance de la lutte des puissants, fut en effet l'un des outils et des enjeux de cette guerre. Cette approche du négoce, conçu comme une activité patriote et l'outil d'une guerre économique, fut théorisée en Angleterre dans le contexte de la rivalité franco-anglaise et de la guerre de Sept Ans³. Des idées semblables apparurent à la même époque aux Provinces-Unies, en France et dans la péninsule italienne (Cheney, 2010; Takeda, 2011; Shovlin, 2006; Hont, 2005). De manière plus générale, les questions commerciales s'immiscèrent de plus en plus dans la vie internationale des États à partir du XVII^e siècle. Si la place occupée par les enjeux commerciaux dans le champ diplomatique n'était pas une nouveauté, les interactions entre le négoce et les relations internationales prirent une importance inédite (Lloret, 2024; Bély - Hanotin - Poumarède, 2019; Hanotin, 2018; Alloza Aparicio, 2006; Herrero Sánchez, 2006; Schnakenbourg, 2004; Albareda Salvadó, 1995). Ces liens revêtaient un caractère multiple et paradoxal : volet des négociations de paix, le commerce constituait aussi une arme de guerre.

Les interactions entre les dynamiques politiques et le monde des affaires sont particulièrement visibles pour les marchands français établis en Espagne pendant la guerre de Sept Ans. Les répercussions économiques du conflit étaient d'autant plus importantes que le négoce constituait un aspect majeur de l'alliance dynastique franco-espagnole consécutive à l'avènement de Philippe V au trône d'Espagne (Hanotin, 2018; Mézin - Ozanam, 2011, pp. XIV-XXII). L'empire hispanique était

¹ Archives du ministère des Affaires étrangères, centre de Nantes (désormais MAE Nantes), Madrid, série A, 136, minute de la lettre de Jean-Baptiste Partyet à Joseph Noé David, Madrid, 8 juin 1757.

² *Ibidem*, 15 juin 1757.

³ Pocock, 1998, pp. 242-243. Voir aussi: Skornicki, 2013; 2009, pp. 681-700; Crouzet, 2008.

alors le premier partenaire commercial de la France. Empire à dimension mondiale, ses richesses suscitaient la convoitise des milieux d'affaires français qui visaient à capter les marchandises importées de l'Amérique espagnole, notamment l'or et l'argent⁴. L'entrée en guerre de l'Espagne aux côtés de la France en 1762 suscita alors l'espoir des milieux d'affaires d'un renforcement de leurs positions dans la monarchie hispanique et dans son vaste Empire. Preuve de cette dimension économique du conflit, l'information communiquée par les consuls de France à leur tutelle ministérielle comportait un important volet naval en temps de guerre. Ces renseignements, qui avaient notamment trait aux mouvements des marines de guerre au large des côtes ibériques et aux armements navals espagnols, devaient aider le ministre à prévoir l'évolution des marchés, à anticiper le dénouement du conflit et une éventuelle reprise commerciale. Une partie de cette information collectée par les consuls était diffusée auprès des marchands français (Lloret, 2017).

Nous entendons mettre ici en évidence, par le prisme du négoce, le caractère parfois problématique et les tensions qui émaillèrent la relation de famille entre les deux Couronnes pendant la Guerre de Sept Ans, à une époque où ces dernières n'avaient pas toujours les mêmes intérêts nationaux. Comme l'a précisé l'historien Gaston Rambert, "les Bourbons d'Espagne (...) ont beau se souvenir de leurs origines ; ils n'en apparaissent pas moins (...) comme des Espagnols intégraux" (Rambert, 1959, p. 272). Nous interrogeons la manière dont ces tensions entre les deux monarchies rejaillissaient parfois sur les milieux d'affaires français établis en Espagne en période de conflit. Il s'agit d'approcher la mise à l'épreuve, sur le terrain négociant, de l'alliance franco-espagnole, ainsi que les réalités d'un délicat équilibre entre les intérêts dynastiques bourbonniens et les intérêts des milieux d'affaires français.

2. Réactiver l'alliance commerciale franco-espagnole

Au moment de la Guerre de Sept Ans, les assises de la présence marchande française en Espagne étaient déjà anciennes. Les assises économiques reposaient sur des réseaux marchands tissés de longue date. Les études d'Albert Girard, Élisabeth Balancy, Christine Langé et Chantal Sobieniak ont montré que le flux d'immigration

⁴ Girard, 1932; Sée, 1928; Zylberberg, 1993; Collado Villalta, 1981; García Baquero - Collado Villalta, 1990; Ozanam, 1968, pp. 259-348; Bustos Rodríguez, 1995; Bartolomei, 2017.

français vers l'Espagne prenait sa source dès la fin du XVI^e siècle (Girard, 1932, pp. 545-546; Balancy, 1990; Langé, 1993; Sobieniak, 2013). Cependant, ce n'est qu'après 1650 que les communautés françaises prirent leur plein essor à Madrid et dans les différents ports (Ramos Medina, 2004, p. 130; Bustos Rodríguez, 2006), attirées notamment par les perspectives d'enrichissement qu'offrait le commerce hispano-américain. Parmi les communautés marchandes françaises établies dans la Péninsule, celle de Cadix a très tôt fait l'objet de nombreux travaux. En effet, le port andalou devint progressivement dans la seconde moitié du XVII^e siècle la première destination des marchands français qui partaient s'établir en Espagne et la communauté française était la plus nombreuse parmi les colonies marchandes étrangères de la ville. Si Séville, qui détenait jusqu'en 1679 le monopole du commerce avec l'Amérique espagnole, attira dans un premier temps les sujets du roi de France, Cadix devint au tournant des XVII^e et XVIII^e siècles la destination de choix des nouveaux arrivants⁵. Le recensement de 1764 montre une importante polarisation des marchands français dans le sud de l'Espagne, en Andalousie et dans le pays valencien. En effet, ces derniers s'établissaient dans les principales places commerciales. En revanche, la présence marchande française demeurait limitée en Catalogne et au Pays Basque (Albareda Salvadó, 2010; Basurto Larrañaga, 1983, p. 72; Moreu-Rey, 1959).

Cette présence des marchands français reposait sur un arsenal juridique complexe mis en place à partir de la seconde moitié du XVII^e siècle et qui visait à protéger et faciliter leurs opérations commerciales. Parmi les privilèges qui leur étaient accordés, la clause de la nation la plus favorisée, reconnue par l'article VI du traité des Pyrénées de 1659, était un pilier de leur statut juridique. Elle étendait à la France le bénéfice des droits accordés aux autres nations, en particulier l'Angleterre et les Provinces-Unies (Lloret, 2021) :

Les villes, sujets, marchands, manants et habitants des royaumes, États, provinces, et pays appartenant au Roi Très Chrétien, jouiront des mêmes privilèges, franchises, libertés et sûretés dans le royaume d'Espagne, et autres royaumes et États appartenant

⁵ Girard, 1932, p. 538. Voir aussi l'exemple de la famille Colarte originaire des Flandres et venue s'installer à Cadix au milieu du XVII^e siècle. Cf. Bustos Rodríguez, 1991; Ozanam, 1968; Collado Villalta, 1981; García Baquero - Collado Villalta, 1990; Zylberberg, 1993; Bustos Rodríguez, 1995; Bartolomei, 2017; 2011; Le Gouic, 2005; 2013; Sée, 1928; Girard, 1932.

au Roi Catholique, dont les Anglais ont eu droit de jouir, par les derniers traités faits entre les deux Couronnes d'Espagne et d'Angleterre, sans qu'on puisse en Espagne ni ailleurs dans les terres ou autres lieux de l'obéissance du Roi Catholique, exiger des Français, et autres sujets du roi Très-Chrétien, de plus grands droits et impositions que ceux qui ont été payés par les Anglais avant la rupture, ou qui sont payés présentement par les habitants des Provinces-Unies du Pays-Bas, ou autres étrangers, qui y seront traités le plus favorablement. Le même traitement sera fait dans toute l'étendue de l'obéissance dudit Seigneur Roi Très Chrétien, à tous les sujets dudit Seigneur Roi Catholique, de quelque pays ou nation qu'ils soient⁶.

Cette clause permettait d'organiser une concurrence équitable entre les marchands de différentes nationalités. L'article XX prévoyait de surcroît une réciprocité pour les sujets du roi d'Espagne établis en France⁷. De plus, les Français devaient jouir des mêmes avantages que les Hanséates, les Anglais et les Hollandais, conformément à la déclaration de la reine Marie-Anne d'Autriche du 6 mars 1669⁸. Les sujets du roi de France étaient ainsi "entièrement libres et exempts de toutes impositions tant patrimoniales que personnelles et de toute charge de tutelle, même de toute pension, et tribut ordinaire et extraordinaire, comme aussi de tout service et milice (...)"⁹. De plus, en vertu de ce même texte, les officiers du roi d'Espagne ne pouvaient perquisitionner les maisons des marchands français, sauf s'ils poursuivaient un malfaiteur. La déclaration du 2 décembre 1670 précisait que les visites de maisons de négoce françaises devaient se faire en présence du consul de la nation¹⁰.

⁶ Article VI du traité des Pyrénées.

⁷ Article XX du traité des Pyrénées : "Tous les sujets dudit Seigneur Roi Catholique, jouiront réciproquement des mêmes droits, libertés et exemptions en leurs trafics et commerce dans les ports, rades, mers et États de Sa Majesté Très Chrétienne, que les sujets dudit Seigneur Roi Très Chrétien, jouiront en ceux de Sa Majesté Catholique".

⁸ Archives du ministère des Affaires étrangères, centre de La Courneuve (désormais MAE La Courneuve), Mémoires et Documents, Espagne, 153, ff. 63-66, *Memoria de los capitulos de paces y privilegios que la Corona de España tiene concedidos a diferentes naciones, de todos los cuales gozan los de la nación francesa*, [s.d.].

⁹ MAE La Courneuve, Mémoires et Documents, Espagne, 153, déclaration de la reine régente, 1669.

¹⁰ *Ibidem*, déclaration du 2 décembre 1670.

De nombreuses dispositions favorables aux marchands français établis dans la Péninsule furent adoptées après l'avènement du Bourbon Philippe V au trône d'Espagne:

Date	Accords et règlements commerciaux
11 janvier 1701	Cédule qui permet aux vaisseaux français d'entrer dans tous les ports des Indes appartenant à SMC
18 juin 1701	Traité d'alliance entre l'Espagne, la France et le Portugal
27 août 1701	Concession du contrat de <i>l'asiento</i> à la Compagnie Royale de Guinée
10 février 1703	Cédule de SMC qui autorise les marchands français à faire le commerce d'Afrique
15 mars 1703	Nouveau tarif douanier entre la France et l'Espagne en remplacement de celui de 1667
20 mars 1703	Cédule de SMC qui exempte de droits les prises effectuées par un Français ou un Espagnol
30 avril 1703	Décret de SMC interdisant la visite des navires français dans les ports espagnols
13 avril 1704	Décret de SMC qui exempte de droits les prises françaises vendues dans les ports espagnols
3 juin 1705	Décret de SMC faisant interdiction de visiter les vaisseaux français dans l'Amérique espagnole

Tab. 1. Conventions, règlements et accords franco-espagnols relatifs au commerce au temps de l'Union des Couronnes

Cependant, cet arsenal juridique se heurtait à des faiblesses de taille. En premier lieu, il n'existait aucun traité général de commerce entre la France et l'Espagne,

énonçant clairement les droits et les obligations de chaque pays. La plupart des franchises ou exemptions que les Français prétendaient leur être acquises reposaient alors sur des traités conclus entre l'Espagne et d'autres puissances, ou des cédules particulières. Or ces cédules particulières avaient une valeur juridique plus faible qu'un traité général de commerce. Par exemple, les perquisitions des maisons de négoce par l'Inquisition était contraire à l'article XXVIII du traité de commerce conclu entre l'Espagne et la Hollande à Utrecht le 26 juin 1714¹¹. Ce traité précisait que les Hollandais établis en Espagne ne devaient pas être inquiétés pour leurs convictions religieuses. En vertu de la clause de la nation la plus favorisée, cette disposition devait également s'appliquer aux marchands français. Cependant, les Espagnols estimaient qu'il s'agissait d'une concession spécifique aux Hollandais, qui ne devait donc pas s'appliquer aux Français (Lloret, 2016).

Le contexte de la Guerre de Sept Ans amena les autorités françaises et espagnoles à réactiver ce volet commercial de l'alliance de famille entre les deux monarchies bourboniennes. L'abbé Beliard, agent général de France à Madrid, expert économique envoyé par le secrétaire d'État de la Marine français en Espagne, fut l'un des grands acteurs de cette entreprise. Homme de Choiseul en Espagne, il œuvra à la négociation des articles 24 et 25 du Troisième Pacte de Famille signé le 15 août 1761. Ces articles stipulaient que les marchands français seraient traités en Espagne comme des nationaux avec réciprocité pour les Espagnols établis en France. L'agent général œuvra à cette négociation en rédigeant des mémoires préparatoires au futur arrangement et destinés aux secrétaires d'État français et espagnols. Par exemple, il fit un mémoire sur l'extraction des piastres d'Espagne dans lequel il

¹¹ Article XXVIII du traité de commerce entre l'Espagne et la Hollande, conclu à Utrecht le 26 juin 1714: "Et afin que les lois de commerce qui ont été obtenues par la paix ne puissent demeurer infructueuses, comme il arriverait si les sujets desdits Seigneurs étaient molestés pour le cas de conscience, quand ils vont et viennent et demeurent dans les États dudit Seigneur Roi pour y exercer le commerce ou autrement ; pour cette cause, et afin que le commerce soit sûr et sans danger, tant par mer que par terre, ledit Seigneur Roi donnera les ordres nécessaires à ce que les sujets desdits Seigneurs États ne soient pas molestés contre et au préjudice des lois de commerce, et qu'aucun d'eux ne soit inquiété ni troublé pour sa conscience, aussi longtemps qu'ils ne donneront point de scandale et ne commettront point d'offense publique, dont lesdits sujets seront obligés de s'abstenir et de se gouverner et comporter en toute modestie (...)"

proposait d'autoriser l'extraction d'Espagne de l'or et de l'argent¹². Il justifiait cette proposition en expliquant que les lois castillanes qui défendaient cette extraction lui paraissaient obsolètes car elles étaient "antérieures à la découverte de l'Amérique et qu'elles ont été faites sans aucune considération ou rapport au commerce qui s'y fait". Selon Beliard, le Pacte de Famille devait donc s'adapter aux réalités économiques du temps (Lloret, 2016). L'agent général suggérait la formation d'un bloc commercial régi par un acte de navigation méditerranéen qui excluait les puissances maritimes et les puissances du Nord¹³. Une telle proposition ne vit néanmoins jamais le jour. De surcroît, d'autres mémoires écrits entre 1758 et 1763 par l'agent général proposaient une stratégie française d'union commerciale avec l'Espagne, Naples et Venise qui auraient ainsi formé un système économique intégré et autosuffisant, afin de porter atteinte au commerce maritime et à l'industrie britanniques. Parmi cette série de mémoires, Beliard rédigea notamment les *Mémoires sur les six articles avantageux au commerce de la nation française proposés par M. l'abbé Beliard à M. le comte de Choiseul en cas que l'île de Minorque soit cédée à l'Espagne* (décembre 1761-mars 1762)¹⁴. Il s'agissait d'un travail préalable à l'élaboration d'un mémoire que Beliard acheva peu après, intitulé *Réflexions réservées pour le ministère de France au sujet d'un plan et d'un arrangement général avec la cour d'Espagne (navigation, explication du pacte de famille, extraction des piastres, commerce, privilèges personnels des Français)*¹⁵.

La réactivation de l'alliance de famille entre la France et l'Espagne n'était pas seulement affaire de négociations diplomatiques et de discussions juridiques. Il s'agissait également de créer les conditions de la confiance entre les deux monarchies, notion capitale à la fois dans les champs politique et économique. Ainsi, le ministre Choiseul écrit le 3 novembre 1762 au marquis d'Ossun, ambassadeur du roi de France à Madrid:

¹² Bibliothèque nationale de France (désormais BNF), manuscrits français, 10766, f. 99, mémoire sur l'extraction des piastres, s.d.

¹³ BNF, manuscrits français, 10770, ff. 153-207, recueil des pièces et mémoires (...) au sujet de la rupture de l'Espagne avec la cour de Londres et (...) le bien du commerce et des intérêts de la France et de l'Espagne, s.d. Voir aussi : Alimento - Stapelbroek, 2017.

¹⁴ BNF, manuscrits français, 10768, ff. 42-152. Voir aussi : Muret, 1902, pp. 657-672.

¹⁵ BNF, manuscrits français, 10766, ff. 71-137.

Vous sentez combien il est intéressant pour nous de faire valoir la cession de la Louisiane, non pas tant au ministère espagnol qu'à la nation : je crois que vous ferez bien d'instruire l'abbé Beliard de ce procédé généreux du roi, afin que parmi les commerçants, banquiers, etc... il puisse le faire sentir et tâcher que la nation, dans cet ordre qui est la partie intéressante pour nous, ne soit pas indisposée contre la France¹⁶.

Cette lettre fut adressée le jour de la signature du traité de Fontainebleau, accord secret conclu entre les deux monarchies bourbonniennes pendant la guerre de Sept Ans, qui prévoyait la cession par la France de la partie occidentale de la Louisiane à l'Espagne. Il s'agissait pour la France de céder les territoires qu'elle contrôlait sur la rive ouest du Mississippi et qu'elle n'avait plus les moyens de défendre face aux Britanniques. La lettre montre que Choiseul entendait déployer une stratégie de communication auprès des milieux d'affaires espagnols par l'intermédiaire de l'ambassadeur Ossun et de l'abbé Beliard. Nous pouvons ainsi formuler l'hypothèse selon laquelle les autorités françaises entendaient faire savoir l'importance de ce don, afin de soigner l'image de la France dans les cercles économiques espagnols, et susciter la confiance à l'égard des négociants français, maître-mot de l'initiative économique¹⁷. Si la documentation ne permet pas d'apprécier la portée réelle de ce discours au sein de la société espagnole, elle met néanmoins en évidence l'un des objectifs que poursuivaient les autorités françaises : orienter les perceptions et les représentations dont la France faisait l'objet dans la Péninsule, condition d'une alliance solide.

3. Entre princes et marchands: art du compromis et querelles d'interprétation

Les divergences de vues entre les deux Couronnes en matière de commerce ne se situaient pas uniquement au niveau de la discussion entre gouvernements. Elles s'inscrivaient également à l'échelon local. Pendant la Guerre de Sept Ans, des différends commerciaux opposaient, dans les ports de la Péninsule, les marchands français et les autorités espagnoles. Ces querelles commerciales étaient un miroir des rapports de force entre les deux Couronnes qui continuaient à s'exprimer en temps

¹⁶ MAE La Courneuve, Mémoires et Documents, France, 574, f. 125, lettre de Choiseul au marquis d'Ossun, 3 novembre 1762.

¹⁷ Cette hypothèse mériterait d'être confirmée par des investigations plus approfondies.

de guerre, en dépit de l'alliance de Famille. Aux yeux des autorités françaises, les différends économiques résultaient notamment de la volonté de l'Espagne de redevenir une grande puissance en rééquilibrant la relation avec l'allié français. Pour ce faire, la monarchie Catholique entendait s'engouffrer dans les failles du cadre juridique encadrant les activités des marchands français établis dans la Péninsule afin de contester certains de leurs privilèges. Dans la droite ligne de certains membres de la haute administration, tel que Bernardo Ward, membre de la Junte de Commerce, et des théories mercantilistes du temps, Charles III entendait combler le retard économique de son pays en comblant son déficit commercial. Il préconisait alors la suppression des privilèges des négociants étrangers (Recio Morales, 2012). La documentation de l'agence générale de France à Madrid permet alors d'approcher la perception française de la situation. Dans un mémoire non daté, l'abbé Beliardi portait un regard sévère sur cette politique:

Les Espagnols regardent généralement le commerce des étrangers comme la ruine principale de l'État. Ils haïssent et vexent particulièrement les Français parce qu'il y en a un grand nombre d'établis parmi eux qui y ont des maisons très riches, vivant dans l'aisance et à la française et condamnant les mœurs et les usages des Espagnols. Ils les taxent surtout de leur enlever des profits qui devraient être réservés aux seuls nationaux¹⁸.

Selon l'agent général de France à Madrid, la politique de puissance menée par l'Espagne de Charles III passait par un rétablissement de l'armée et d'une marine qui fût en mesure de garantir la sécurité des routes commerciales, notamment celle avec l'Amérique, vitale pour l'économie espagnole. Afin de se doter des moyens de leurs ambitions, les autorités espagnoles cherchaient à accroître les rentrées fiscales (Fernández de Pinedo - Gil Novales - Dérozier, 1980). Dans ce contexte, les atteintes aux privilèges des marchands français avaient pour but de lutter contre la contrebande qui atteignait de telles proportions qu'elle générait une perte importante de rentrées fiscales pour la Couronne espagnole (Alloza Aparicio, 2006; Aragón Ruano, 2013).

Ainsi, les contentieux relatifs aux perquisitions de navires marchands animaient les relations entre les milieux d'affaires français et les autorités espagnoles. Il s'agissait pour ces dernières de lutter contre la contrebande française, omniprésente

¹⁸ BNF, manuscrits français, 10766, f. 63, mémoire de Beliardi, s.d.

dans les ports hispaniques. L'objet du contentieux résidait dans l'interprétation de certains accords conclus entre les deux monarchies. En effet, les navires marchands français étaient exemptés de perquisition douanière en vertu d'une cédula du roi d'Espagne du 30 avril 1703. Cependant, la correspondance du consul de France à Cadix, Puyabry, ainsi que les ordres transmis aux douanes espagnoles, mettent en lumière l'atteinte aux privilèges des négociants français résidant dans le port andalous. Cette pratique des visites se poursuivit après l'entrée en guerre de l'Espagne aux côtés de la France en 1762, malgré l'alliance entre les deux Couronnes. En janvier 1762, un ordre de la Cour de Madrid exigeait la visite de tous les bâtiments entrant dans la rivière du Port Sainte-Marie. Les autorités espagnoles souhaitaient ainsi empêcher l'introduction de marchandises anglaises, y compris celles saisies par des corsaires français. Dans les semaines qui suivirent, le chef des gardes de la douane de Cadix procéda à la visite du navire *Le Flambeau* armé en course et commandé par le capitaine Darnau de Bayonne¹⁹. Le gouverneur de Cadix, nommé Sentmanat, opposait alors à cette cédula de 1703 qui exemptait les navires marchands français de la visite, un règlement de 1760, au contenu ambigu, prévoyant la visite des bateaux anglais, français et hollandais et qui ne faisait nullement mention de la cédula de 1703 (Lloret, 2016). Dans une lettre adressée aux députés de la nation française du port andalous, le gouverneur de Cadix présentait cette cédula comme obsolète et de facto remplacée par le règlement de 1760²⁰. Surtout, la cédula de 1703 était problématique pour les Espagnols car les autres communautés étrangères souhaitaient bénéficier d'un traitement identique à celui des Français en raison de la clause de la Nation la plus favorisée de l'article 24 du Troisième Pacte de Famille de 1761²¹. Plus précisément, les autorités espagnoles cherchaient à révoquer la cédula de 1703 car le consul de Hollande s'était plaint auprès de son ambassadeur à Madrid du traitement avantageux accordé aux Français. Cependant, le consul de France à Cadix estimait que cette requête était caduque car les Anglais et les Hollandais bénéficiaient jusqu'alors d'une tolérance de fait, tandis que l'exemption des Français était fondée "sur une concession

¹⁹ Arch. Nat., AE/B/I/276, f. 58, lettre de Puyabry à Praslin, 2 février 1762.

²⁰ Arch. Nat., AE/B/I/277, f. 119, copie de la réponse de M. le Gouverneur de Cadix au mémoire du consul et des députés de la Nation, 9 juillet 1763.

²¹ Arch. Nat., AE/B/I/277, f. 74, lettre de Cassot à Praslin, 13 mai 1763.

particulière, claire et distincte”²². Ainsi, chaque Nation avait l’interprétation qui lui était la plus avantageuse, en fonction de ses propres intérêts.

Face à cette situation de blocage, le secrétaire d’État aux Affaires étrangères et l’ambassadeur français Ossun, ainsi que l’agent général de France à Madrid Beliard tentèrent de trouver un compromis avec les autorités espagnoles. Ce dernier rédigea le 30 janvier 1762 un office, c’est-à-dire une requête adressée aux autorités espagnoles, dans lequel il démontrait que les corsaires français en Espagne devaient bénéficier du même traitement que les corsaires espagnols dans les ports français conformément à l’article 24 du Troisième Pacte de Famille qui prévoyait l’égalité de traitement²³. Finalement, le secrétaire d’État espagnol des Finances, le marquis d’Esquilache, prit la décision en octobre 1762 de remplacer les visites arbitraires par des visites qui ne devaient pas intervenir avant le huitième jour suivant les premières opérations de déchargement. Malgré cette évolution, les navires français étaient toujours soumis à la visite et le règlement de 1760 continuait à être appliqué. Soucieux de ne pas irriter une puissance alliée, le ministre français Praslin donna alors des instructions aux différents consuls pour que les équipages acceptassent les visites, “sans résistance [mais] sans acquiescement”²⁴. Entre impuissance et volonté de compromis, les autorités françaises étaient contraintes d’accepter la visite.

Cette pratique du compromis et de l’équilibre revêtait alors une importance accrue en période de conflit. À cet égard, la guerre de Sept Ans représente un moment privilégié pour approcher le rôle de médiateur des consuls. Comme l’ont montré des études récentes, les agents consulaires étaient amenés à composer entre des objectifs et des intérêts contradictoires et ne pouvaient donc pas reprendre systématiquement à leur compte les demandes des milieux d’affaires qui n’étaient pas toujours compatibles avec les intérêts de leur souverain (Lloret, 2017 et 2024; Mézin - Ozanam, 2011). Une telle réflexion se situe également dans la continuité des travaux d’Edmond Dziembowski qui interrogent la notion d’intérêt marchand et analysent les liens entre intérêt de l’État et intérêt marchand privé pendant la guerre de Sept Ans (Dziembowski, 1998). Relevant de l’intérêt supérieur de l’État, la préservation et la réaffirmation de l’alliance dynastique entre les deux monarchies

²² Arch. Nat., AE/B/1/277, f. 125, lettre de Cassot au marquis d’Ossun, 12 juillet 1763.

²³ Arch. Nat., MAR/B/7/414, lettre de Beliard à Choiseul, 25 octobre 1762.

²⁴ Arch. Nat., AE/B/1/277, f. 208, lettre de Cassot au marquis d’Ossun, 20 septembre 1763. Voir aussi Le Gouic, 2005.

bourboniennes en temps de guerre primaient sur les intérêts particuliers des marchands français. D'autant que les flux des échanges marchands étaient considérablement réduits en temps de guerre du fait de l'insécurité des routes maritimes. Dès lors, le consul de France à Cadix ne sollicita pas de démarches auprès de son autorité de tutelle pour mettre un terme à ces perquisitions. Au contraire, Puyabry stipula, dans une dépêche adressée à Praslin, le 13 juillet 1762, la chose suivante: "on doit attendre la paix pour demeurer d'accord avec cette Cour des prérogatives et exemptions que nous devons espérer d'elle"²⁵. Autrement dit, la France souhaitait ménager son allié à une époque où elle se trouvait affaiblie suite aux revers militaires qu'elle subissait. Par conséquent, l'application des accords commerciaux en temps de guerre ne constituait pas une priorité. Cette remise en question des privilèges marchands ne semble cependant pas avoir entraîné, de manière irrémédiable, une décadence des intérêts commerciaux français en Espagne dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle. Les travaux de Michel Zylberberg, Arnaud Bartolomei et Olivier Le Gouic ont en effet nuancé l'idée d'un déclin commercial français dans la Péninsule au cours de la période *ilustrada* en mettant en lumière la résilience des sujets du roi de France établis en Espagne (Zylberberg, 1993; Bartolomei, 2017; Le Gouic, 2005).

Pour conclure, les relations entre les Couronnes bourbonniennes pendant la Guerre de Sept Ans furent marquées du sceau de l'ambivalence. En dépit de l'alliance de famille, l'action de la diplomatie française dans la monarchie Catholique montre aussi l'indépendance, les réticences et les résistances de l'administration espagnole pendant le conflit à l'égard de son allié d'outre-Pyrénées. Cependant, ces résistances n'empêchaient pas l'expression des ambitions commerciales françaises dans le monde hispanique. Relais de ces ambitions, les consuls français œuvrèrent aussi en médiateurs. Soucieux de ménager une puissance alliée en temps de guerre, ils ne pouvaient pas reprendre systématiquement à leur compte les volontés du monde des affaires français. L'action de la diplomatie française en Espagne pendant la guerre de Sept Ans était alors l'écume d'une stratégie plus générale qui envisageait l'économie comme un outil de la puissance et une ligne de force des alliances politiques. Entre médiation et "douce domination" (Zylberberg, 1993), l'action de ces agents oscillait entre des objectifs parfois antagonistes, à la jonction entre des intérêts dynastiques et les intérêts nationaux de chaque Couronne.

²⁵ Arch. Nat., AE/B/I/276, f. 193, lettre de Puyabry à Praslin, 13 juillet 1762.

4. Bibliographie

- Albareda Salvadó, Joaquim (1995) 'L'impacte de la guerra dels Nou Anys a Catalunya. L'ocupació francesa de 1697', *Afers*, 10 (20), pp. 29-46.
- (2010) 'Le nom français est si odieux en Catalogne: la francofobia a finales del siglo XVII', en González Cruz, David (ed.) *Extranjeros y enemigos en Iberoamérica: la visión del otro. Del Imperio español a la Guerra de la Independencia*. Madrid: Silex, pp. 155-174.
- Alimento, Antonella - Stapelbroek, Koen (ed.) (2017) *The Politics of Commercial Treaties in the Eighteenth Century. Balance of Power, Balance of Trade*. Cham: Palgrave Macmillan.
- Alloza Aparicio, Ángel (2006) *Europa en el mercado español: mercaderes, represalias y contrabando en el siglo XVII*. Salamanca: Junta de Castilla y León.
- Aragón Ruano, Álvaro (2013), 'Cónsules extranjeros, libertad de comercio y contrabando en los puertos vascos durante la Edad Moderna', en Aglietti, Marcella - Herrero Sánchez, Manuel - Zamora Rodríguez, Francisco Javier (eds.) *Los cónsules de extranjeros en la Edad Moderna y a principios de la Edad Contemporánea*. Madrid: Ediciones Doce Calles, pp. 119-129.
- Balancy, Élisabeth (1990) 'Les immigrés français devant le tribunal de l'Inquisition de Barcelone (1552-1692)', en Amalric, Jean-Pierre - Chastagnaret, Gérard (eds.) *Les Français en Espagne à l'époque moderne (XVI^e-XVIII^e siècles)*. Paris: CNRS, pp. 45-69.
- Bartolomei, Arnaud (2011) 'Les relations entre les négociants français de Cadix et le pouvoir : comportements collectifs et stratégies individuelles (fin XVIII^e siècle)', en Bertrand, Michel - Priotti, Jean-Philippe (eds.) *Circulations maritimes, l'Espagne et son Empire (XVI^e-XVIII^e siècles)*. Rennes: PUR, pp. 117-133.
- (2017) *Les marchands français de Cadix et la crise de la Carrera de Indias (1778-1828)*. Madrid: Casa de Velázquez.
- Basurto Larrañaga, Román (1983) *Comercio y burguesía mercantil de Bilbao en la segunda mitad del siglo XVIII*. Bilbao: Universidad del País Vasco.
- Bély, Lucien - Hanotin, Guillaume - Poumarède, Géraud (eds.) (2019) *La diplomatie-monde. Autour de la paix d'Utrecht, 1713*. Paris: Pedone.
- Bustos Rodríguez, Manuel (1991) *Burguesía de negocio y capitalismo en Cádiz: los Colarte (1650-1750)*. Cádiz: Diputación Provincial.
- (1995) *Los comerciantes de la Carrera de Indias en el Cádiz del siglo XVIII (1713-1775)*. Cádiz: Servicio de publicaciones de la Universidad de Cádiz.
- (2006) 'Consulats et consuls à Cadix au XVIII^e siècle : une approche', en Ulbert, Jörg -

- Le Bouëdec, Gérard (eds.) *La fonction consulaire à l'époque moderne. L'affirmation d'une institution économique et politique (1500-1700)*. Rennes: PUR, pp. 259-277.
- Cheney, Paul (2010) *Revolutionary Commerce. Globalization and the French Monarchy*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Collado Villalta, Pedro (1981) 'El impacto americano en la Bahía: la inmigración extranjera en Cádiz (1708-1819)', en *I Jornadas de Andalucía y América de la Rábida*, vol. I. Huelva: Instituto de Estudios Onubenses, pp. 51-73.
- Crouzet, François (2008) *La guerre économique franco-anglaise au XVIII^e siècle*. Paris: Fayard.
- Dziembowski, Edmond (1998) *Un nouveau patriotisme français, 1750-1770: la France face à la puissance anglaise à l'époque de la guerre de Sept Ans*. Oxford: Voltaire Foundation.
- Fernández de Pinedo, Emiliano - Gil Novales, Alberto - Dérozier, Albert (eds.) (1980) *Historia de España*, vol. VII, *Centralismo, Ilustración y agonía del Antiguo Régimen (1715-1833)*. Barcelone: Labor.
- García Baquero, Antonio - Collado Villalta, Pedro (1990) 'Les Français à Cadix au XVIII^e siècle: la colonie marchande', en Amalric, Jean-Pierre - Chastagnaret, Gérard (eds.) *Les Français en Espagne à l'époque moderne (XVI^e-XVIII^e siècles)*. Paris: CNRS, pp. 173-195.
- Girard, Albert (1932) *Le commerce français à Séville et Cadix au temps des Habsbourgs*. Paris: De Boccard.
- Hanotin, Guillaume (2018) *Ambassadeur de deux Couronnes. Amelot et les Bourbons, entre commerce et diplomatie*. Madrid: Casa de Velázquez.
- Herrero Sánchez, Manuel (2006) 'La monarchie espagnole et le capital marchand. Les limites de la guerre économique et la lutte pour la suprématie dans l'espace atlantique', en Marnot, Bruno - Marzagalli, Silvia (eds.) *Guerre et économie dans l'espace atlantique du XVI^e au XX^e siècle*. Bordeaux: Presses universitaires de Bordeaux, pp. 195-209.
- Hont, István (2005) *Jealousy of Trade: International Competition and the Nation-State in Historical Perspective*. Cambridge (MA): Harvard University Press.
- Langé, Christine (1993) *La inmigración francesa en Aragón (siglo XVI y primera mitad del XVII)*. Saragosse: Institución Fernando el Católico.
- Le Gouic, Olivier (2005) 'Le commerce des Français à Cadix vu par les consuls de France (1763-1778)', *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 112 (3), pp. 71-104.
- (2013) 'Les négociants dans les assemblées de la Nation française à Cadix : représentation, assiduité et implication du négoce dans les affaires du Consulat de France (1716-1728)',

Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest, 120 (1), pp. 97-128.

- Lloret, Sylvain (2016) 'L'argument juridique au service du négoce: l'abbé Beliard et la diplomatie commerciale franco-espagnole (1758-1771)', en Drocourt, Nicolas - Schnakenbourg, Éric (eds.) *Themis en diplomatie: droit et arguments juridiques dans les relations internationales de l'Antiquité tardive à la fin du XVIII^e siècle*. Rennes: PUR, pp. 289-301.
- (2017) 'Informer et protéger: l'agent général de la Marine et du Commerce de France à Madrid et les marchands français de Cadix (1748-1784)', en Bartolomei, Arnaud - Calafat, Guillaume - Grenet, Mathieu - Ulbert, Jörg (eds.) *De l'utilité commerciale des consuls. L'institution consulaire et les marchands dans le monde méditerranéen (XVII^e-XX^e siècle)*. Rome - Madrid: Publications de l'École française de Rome - Casa de Velázquez, pp. 310-320.
 - (2021) 'Entre coopération, intégration et défiance réciproque: les marchands français et la monarchie de Philippe V', en Albareda Salvadó, Joaquim - Sallés, Núria (eds.) *La reconstrucción de la política internacional española. El Reinado de Felipe V*. Madrid: Casa de Velázquez, pp. 243-256.
 - (2024) Entre princes et marchands. Les agents généraux de France à Madrid dans les interstices de la diplomatie (1702-1793). Madrid: Casa de Velázquez.
- Mézin, Anne - Ozanam, Didier (2011) *Économie et négoce des Français dans l'Espagne de l'époque moderne, instructions et mémoires officiels relatifs au commerce en Espagne de la gestion de Colbert (1669) au Pacte de famille (1761)*. Paris: Archives nationales.
- Moreu-Rey, Enric (1959) *Els immigrants francesos a Barcelona (segles XVI al XVIII)*. Barcelone: Institut d'Estudis Catalans.
- Muret, Pierre (1902) 'Les papiers de l'abbé Béliardi et les relations commerciales de la France et de l'Espagne au milieu du XVIII^e siècle', *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 4 (10), pp. 657-672.
- Ozanam, Didier (1968) 'La colonie française de Cadix au XVIII^e siècle d'après un document inédit (1777)', *Mélanges de la Casa de Velázquez*, 4, pp. 259-348.
- Pocock, John G. A. (1998) *Vertu, commerce et histoire. Essai sur la pensée et l'histoire politique au XVIII^e siècle*. Paris, Presses universitaires de France.
- Rambert Gaston (1959) 'La France et la politique commerciale de l'Espagne au XVIII^e siècle', *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 6 (4), pp. 269-288.
- Ramos Medina, María Dolores (2004) *Casas de negocios y comerciantes en el Madrid de los Austrias (1634-1700)*. Madrid: UNED.
- Recio Morales, Óscar (2012) 'Las reformas carolinas y los comerciantes extranjeros en España:

- actitudes y respuestas de las “naciones” a la ofensiva regalista’, *Hispania*, 72 (240), pp. 67-94.
- Schnakenbourg, Éric (2004) ‘Les interactions entre commerce et diplomatie au début du XVIII^e siècle : l’exemple du traité de commerce franco-anglais de 1713’, *Histoire, économie et société*, 23 (3), pp. 349-365.
- Sée, Henri (1928) ‘Esquisse de l’histoire du commerce français à Cadix et dans l’Amérique espagnole au XVIII^e siècle’, *Revue d’histoire moderne et contemporaine*, 3 (13), pp. 13-31.
- Shovlin, John (2006) *The Political Economy of Virtue: Luxury, Patriotism, and the Origins of the French Revolution*. Ithaca - Londres: Cornell University Press.
- Skornicki, Arnaud (2013) ‘La France des Lumières et l’humanisme commercial. Bilan et perspectives historiographiques’, *Histoire, Économie et Société*, 32 (4), pp. 75-89.
- (2009) ‘England, England. La référence britannique dans le patriotisme français au XVIII^e siècle’, *Revue française de science politique*, 54 (4), pp. 681-700.
- Sobieniak, Chantal (2013) *Je plains de quitter Cadix... ou la fabuleuse épopée de nos ancêtres du Limousin aux Amériques (XVII^e-XVIII^e siècle)*. Lamazière-Basse: Maiade.
- Takeda, Junko Thérèse (2011) *Between Crown and Commerce. Marseille and the Early Modern Mediterranean*. Baltimore: The Johns Hopkins University Press.
- Zylberberg, Michel (1993) *Une si douce domination : les milieux d’affaires français et l’Espagne vers 1780-1808*. Paris: Comité pour l’histoire économique et financière de la France.

5. Curriculum vitae

Docteur en histoire moderne de l’université Sorbonne Université, ancien membre scientifique de la Casa de Velázquez, Sylvain Lloret a soutenu une thèse de doctorat sous la direction du professeur Lucien Bély, intitulée « Entres princes et marchands : les agents généraux de France à Madrid dans les interstices de la diplomatie (1702-1793) ». Son travail s’inscrit dans le champ de l’histoire des relations internationales, des pratiques diplomatiques et des consuls. Il porte sur la place des intérêts marchands et de l’expertise économique dans les relations franco-espagnoles au XVIII^e siècle.

Sorbonne Université, centre Roland Mousnier

Periodico semestrale pubblicato dal CNR

Iscrizione nel Registro della Stampa del Tribunale di Roma n° 183 del 14/12/2017